

EN ROUTE VERS L'INSERTION

Lieu

Reims

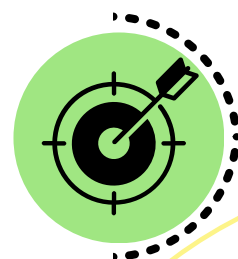
48 Rue Prieur de la Marne
51100 Reims



Objectifs

Pour l'étape 1 : Etablir un bilan sur son projet d'insertion sociale et professionnelle. Identifier la ou les problématiques rencontrée (s) et d'y répondre. Proposer un parcours d'insertion en lien avec les structures locales. Améliorer la communication essentiellement orale

Spécificité liée à l'étape 2 : Perfectionner les compétences langagières. Travailler un projet professionnel cohérent, réaliste et réalisable. Favoriser les relations socioprofessionnelles et s'adapter à la vie en entreprise. Autonomiser les personnes dans la sphère socioprofessionnelle. S'inscrire dans une démarche active d'insertion professionnelle



Prérequis

- Le projet s'adresse aux personnes provenant d'un pays de l'Union Européenne ou hors Union Européenne ainsi qu'à des personnes issues des territoires ultra-marins. Spécificités en lien avec l'organisation du dispositif : Les personnes avec un projet d'insertion sociale (étape 1). Les personnes avec un projet d'insertion professionnelle (étape 2)

Vous êtes orienté-e-s par :

- Vous-même. France Travail. La Mission Locale. Le Département. La CAF. La Maison de quartier. Le Foyer d'hébergement. Le Secours Populaire. L'OFII. L'ATMF



Contenu Pédagogique

L'étape 1 obligatoire : accompagnement à l'insertion sociale

- L'apprentissage du français et en particulier, la communication orale
- Les codes sociaux et culturels
- La citoyenneté.

L'étape 2 optionnelle : consacrée à l'accompagnement vers l'insertion professionnelle

- La communication orale et écrite
- L'interculturalité, citoyenneté et différences
- Le projet professionnel
- L'intégration dans la ville et dans la culture d'entreprise
- L'égalité et la diversité
- Atelier numérique



Méthodes mobilisées

- Groupe de 8 à 12 personnes
- Modalités pédagogiques : En présentiel
- Etape 2 : stage en entreprise de 15 jours

Durée

- Durée du parcours :
 - 1ère étape (obligatoire) : 2 mois
 - 2ème étape (optionnelle) : 2 mois
- Rythme hebdomadaire :
 - Etape 1 : 2 séances lors de la 1ère semaine, puis 5 demi-journées/semaine
 - Etape 2 : 4 jours/semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Modalités et délais d'accès

- Horaires et dates de réalisation : contacter votre centre de formation

Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- Evaluation écrite et orale à l'entrée
- Evaluation continue et finale
- Bilan fin de parcours
- Attestation de fin de formation
- Sortie : Sans niveau spécifique

Tarif

- Non éligible au CPF
- Avec le soutien de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations et le programme BOP 104 action 12 intégration et accès à la nationalité française

Contacts

- **Reims** : 03 26 04 15 45

Accessibilité aux personnes handicapées

- Pour joindre notre référent handicap, composez le 03 26 04 15 45

FLASHEZ ET DÉCOUVREZ LES TÉMOIGNAGES
DE CEUX QUI NOUS ONT FAIT CONFIANCE



INSTAGRAM



FACEBOOK



SITE INTERNET

Se former pour avancer. →



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

